

30^c Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
TÉLÉPHONE 31	20 fr.	30 fr.	48 fr.

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d° —) 3 fr. 50
» 2 ^e page	(— d° —) 6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

TOUS ENSEMBLE !

Il faut revenir sur le Message du Maréchal Pétain dont nous n'avons pu que souligner l'importance extraordinaire et le ton de grandeur dans la simplicité. C'est un devoir d'écouter la parole du Chef de l'Etat dans l'esprit où elle est écrite : pour servir la Nation. Bien coupable serait celui qui animerait aujourd'hui un autre souci que de collaborer de cœur et de fait avec le sauveur de la Patrie.

Ce document expose un plan d'action vaste et profond ayant pour objet la restauration de la France et pour moyens l'autorité de l'Etat reconstitué et s'appuyant cette fois sur une hiérarchie sociale qui ne sera plus celle de l'Argent, mais de l'Intelligence et du Travail.

A qui s'adresse-t-il ? A vous, à moi, à nous tous, ensemble et séparément. Il réclame les bonnes volontés individuelles inspirées et animées d'un esprit de dévouement à la tâche commune que l'Etat est chargé de coordonner et de diriger.

Remarquez que ce Message ne s'adresse pas, cette fois, à telle ou telle catégorie de citoyens, à telle ou telle classe de la population qu'il s'agit d'exalter contre d'autres ou seulement à part des autres. Non plus aux membres d'un parti qu'il s'agirait de mener à la bataille contre d'autres partis. Pas même à une majorité qu'il s'agirait de pousser au pouvoir pour y imposer sa loi à la minorité. Fini, tout cela, qui donnait à l'Etat, pour fondements, la rivalité des factions et la haine des compatriotes les uns contre les autres !

Non. En vertu d'un principe exactement contraire, le Message du Maréchal s'adresse à tous, sans distinction, à tous les membres de la communauté française, de la Famille, et on peut le dire — dans le sens même où Michelet le disait de la République — à tous les membres de la « grande fraternité » française.

Vous par quel mot il débute : « Français ». Entendez, comme on dit en musique, la franchise et la netteté de cette « attaque ».

« Français ! », dit le Maréchal. Et l'on aime cet appel direct, cette prise à partie immédiate qui saisit tout de suite chacun de nous, cette façon de nous interpeller personnellement et comme de nous prendre par le revers de notre veste pour nous faire entendre les vérités que nous devons savoir. Il fait appel à chaque individu de chez nous, à chaque Français considéré « en tant que tel » dans sa qualité de national qui domine et conditionne tous les particularismes pour que chacun dans sa partie aide à l'œuvre immense qu'il dirige, comme chaque instrument de l'orchestre participe et contribue à la beauté d'ensemble et à l'harmonieuse grandeur de la symphonie.

Car il s'agit bien de faire ce que le Maréchal lui-même appelle une Révolution. Mais il ne se dissimule pas que pour la réussir il a besoin de la collaboration de tous. Les lois et les décrets sont de l'encre sur du papier. Ils resteraient « lettre morte » s'ils n'étaient animés et vivifiés par l'activité confiante de ceux pour qui elle est faite. « Elle ne s'accomplit, écrit-il, que si la nation comprend et l'appelle, que si le peuple accompagne le gouvernement « dans la voie de la rénovation nécessaire. »

Pour ne pas « comprendre » la nécessité de cette rénovation, il faudrait n'avoir rien vu et rien su de ce qui s'est passé depuis un an. Ayant compris la nécessité de cette rénovation, comment ne la voudrait-on pas à moins de consentir à la mort de la Patrie ?

Où, on aimait l'ancien régime, non pas tel qu'il était, mais tel qu'on qu'on aurait voulu qu'il fût et l'on a été désespéré d'assister sans pouvoir l'empêcher à sa lente et progressive dégradation par ceux-là même qui en étaient les bénéficiaires et qui s'en disaient les meilleurs représentants. Aujourd'hui, on n'y peut plus croire ni à rien qui lui ressemble. Il ne reste donc qu'à rechercher, comme le spécifie le Message, un ordre nouveau qui ne soit en aucune manière « un retour même déguisé aux erreurs qui nous ont coûté si cher ». C'est à quoi, dans l'union de tous, nous convie le Maréchal Pétain et c'est à quoi nous devons tous collaborer. Tous ensemble pour la Patrie !

EMILE LAPORTE.

INFORMATIONS

En Guyane française

La propagande étrangère a diffusé récemment, au sujet de la situation en Guyane française, des informations nettement tendancieuses, pour ne pas dire mensongères, auxquelles le gouverneur de la colonie oppose un démenti formel.

Dans un télégramme adressé au contre-amiral Platon, M. Robert Chot fait, en effet, connaître que l'ordre et le calme sont parfaits dans l'ensemble du territoire placé sous son autorité, le ravitaillement étant largement et régulièrement assuré, aucune mesure de restriction n'a été nécessaire, la population guyanaise, cent pour cent française depuis 300 ans, restera fidèlement et loyalement dans le cadre du gouvernement légal.

Pas de changement en Indochine

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Tokio a déclaré, au cours de la Conférence de presse, qu'aucun changement n'est survenu dans la situation de l'Indochine française.

Les forces nippones ont continué leur progression, conformément à la convention franco-japonaise.

En Espagne

Le « Journal Officiel », de Madrid, publie le décret nommant M. Serrano Suñer, ministre des affaires étrangères en remplacement du colonel Beigbeder, qui a donné sa démission.

M. Lorente, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, sera chargé de la direction des affaires de ce département et dépendra directement du chef du gouvernement.

On sait que M. Serrano Suñer est le beau-frère de Caudillo et que c'est en qualité de représentant du Caudillo qu'il vient d'effectuer son voyage à Berlin et à Rome.

L'ex-président catalan a été fusillé

M. Companys, chef des séparatistes catalans, ancien président de la République séparatiste, a été fusillé dans la prison de Montjuich. Il avait été condamné à mort par une Cour martiale.

En Espagne, réfugiés politiques libérés

Les réfugiés politiques qui se trouvaient à l'ambassade de Chili depuis l'entrée des troupes nationales à Madrid et qui avaient été recueillies à l'ambassade du Brésil, au mois de juillet dernier, lors de la rupture des relations diplomatiques entre l'Espagne et le Chili, ont quitté Madrid pour Lisbonne.

Le sort des réfugiés, au nombre de 11, fut l'une des raisons du différend entre Madrid et Santiago, différend qui est aujourd'hui aplani.

Les buts de guerre de la Grande-Bretagne

Dans une déclaration faite à la Chambre des Communes, M. Churchill a fait allusion aux buts de la guerre.

« Pour le moment, a-t-il dit, nous luttons pour vivre. Il est impossible de définir les buts de cette guerre avant que l'issue en soit précisée. Tout ce que nous pouvons dire actuellement, c'est que nous luttons pour maintenir le statu quo. »

Au Cinéma

Il existait pour les films cinématographiques une censure. Cette censure avait surtout pour mission de surveiller ce qui pouvait déplaire à certains personnages en place, parce que pour le reste, c'était comme s'il n'y avait pas eu de censure.

Les histoires les plus osées, les peintures de mœurs les plus crues et les moins conformes à la réalité circulaient en France et à l'étranger avec l'estampille de maisons françaises. Les producteurs se retranchaient derrière les « droits imprescriptibles de l'art ». A la vérité, on voulait du graveleux parce que le graveleux est assuré d'un auditoire plus vaste.

Et c'est ainsi que, pour faire réussir une bande, on y ajoutait souvent un poivre dont il aurait fort bien pu se passer. Quand un étranger nous parlait de nos mauvaises mœurs et que nous lui demandions où il avait vu ça, il nous répondait : « Dans vos films. Le cinéma est le reflet des mœurs d'un pays », ce qui a l'air vrai, mais n'est pas toujours, car il faut compter avec le « mercantilisme » des fabricants.

Tout cela va changer. Un décret du Gouvernement réorganise la censure et la rend réelle, effective. On va faire un choix parmi les dix mille films anciens. Un certain nombre d'entre eux seront éliminés, les autres seront classés en deux catégories : ceux que les enfants

L'élection présidentielle aux Etats-Unis

Au sujet de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, d'après des renseignements divers, on affirme que M. Wickie, le candidat républicain, voit, actuellement, ses chances augmenter de jour en jour.

Alors d'un sondage réalisé dans le Middle-West, on a constaté un gain très net en faveur de M. Wickie. Dans les Etats de l'Illinois, de l'Indiana et du Michigan, il semble assuré d'une légère majorité.

L'effectif de l'armée américaine

A la moyenne de 1.250.000 à l'heure, les hommes américains de 21 à 35 ans se sont fait inscrire sur les listes de conscription pour le service militaire.

Selon des informations parvenues à Washington des différentes capitales d'Etat, toute l'organisation du recrutement a fonctionné normalement, sans aucune difficulté.

On signale de Miami (Floride) que le plus jeune vétérinaire américain de l'armée américaine en 1917, s'est fait enrégimenter. Il s'agit de Frank Sautier, journaliste à Miami, qui s'était engagé à l'âge de 12 ans et avait déclaré alors être âgé de 16 ans. Il a maintenant 34 ans.

Les négociations anglo-américaines

M. Cordell Hull, ministre des affaires étrangères, a annoncé que M. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, partira dans une dizaine de jours pour l'Angleterre et que des négociations auront lieu ensuite à Washington.

Angleterre et Roumanie

La radio anglaise annonce que le gouvernement britannique a rompu les relations économiques avec la Roumanie.

EN PEU DE MOTS...

— M. René Cassin est relevé de ses fonctions de membre de l'Office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation.

— La police a arrêté à Marseille trois spéculateurs nommés Guillot, Cohen, Paister. Le premier avait vendu 40 tonnes de semoule au-dessus de la taxe, le second, qui est tailleur, vendait des pardessus à 3.000 fr. et des costumes à 2.500 francs.

— La Suisse a généreusement offert au gouvernement français d'héberger, pour une durée de 3 mois au moins, 800 enfants français victimes de la guerre. Les familles n'ont aucune dépense à supporter.

— Une loi promulguée au « Journal Officiel » supprime l'établissement dénommé Centre National d'Expansion du Tourisme, du Thermalisme et du Climatisme.

— L'électrification de la France va se poursuivre selon un vaste programme de travaux conçu en 1938 et que la guerre avait arrêté. Ces travaux coûtent 6 milliards et occuperont 25.000 ouvriers pendant 3 ans et demi.

— Des travailleurs indochinois de la poudrière de Bergerac avaient fait cuire des champignons trouvés par eux. Dans la nuit, ils furent pris de violents maux de tête, 5 ont succombé.

Chronique du Lot

La vieille ne voulait pas mourir

Ça y est !... Il a suffi d'une circulaire de M. Ripert, Secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, pour ressusciter cette pauvre langue d'Oc que l'on a si souvent tenté de porter en terre... sans autre forme de procès.

Il y a douze ans de cela, j'attachai le grelot dans « le Journal du Lot » par une série d'articles prenant la défense du dialecte quercynois. Et tout spontanément m'arrivèrent, des quatre coins de l'horizon, les plus précieux encouragements.

Dans ces mêmes colonnes, vous, mon vénéré ami, M. le Président Jules Malrieu, vous me fîtes un écho aussi sonore qu'imaginé en me décrétant le titre de Pierre l'Ermite de la nouvelle croisade, dont vous deviez être l'entrepreneur. Goedtrox de Bouillon, partant en tête des croisés comme premier président du « Grêt Carsinol », dont vous avez passé le flambeau au Maître des Jeux Floraux, M. l'abbé Cubaynes.

Un soir de février, nous nous trouvions réunis dans la salle de délibérations de la Société des Etudes du Lot et avec votre si poétique verve vous lançâtes le « Credo » de nos aspirations dont j'ai retenu l'éloquent conclusion :

« Apé, lou gardoren qué nous a dit qu'aucun, Tant qué la luno blanco et las blancos estelos Fintaran dins lous prats naïssé las pimparelos, Et tant qué lou soulet del cel nous jara lun... »

Et vous, mon ancien professeur, M. Chéry, dont la sympathie et si avenante silhouette me poursuit toujours dans Cahors, sur l'asphalte du boulevard, vous exprimâtes aussi toute votre émotion dans un article éloquent ces mots de Goethe : « Oh ! accents doux et bien-venus de la langue maternelle sur le sol étranger... », pour conclure : « Patoisants quercynois, disséminés en France ou ailleurs, défendez les dégagements de votre langue contre l'invasion étrangère. »

A vous deux, chers amis, va toute ma pensée, qui se penche sur votre tombe quercynoise pour vous répéter cette pieuse parole qu'avait sollicité un Alsacien pour le jour de la libération :

« Moser, Moser, c'est fait !... »

Où, un provincial dont toutes les fibres de son cœur sont enracinées dans l'âme mistralienne, M. le Secrétaire d'Etat Ripert, vient de ressusciter le programme du grand Homère de la Provence, qui dormait dans les cartons, depuis 1854.

Réjouissons-nous, mon cher Bladinier, vous qui, vice-président des Cadets du Quercy, apportiez par ces paroles votre pierre à l'édifice : « Aux Cadets, le patois est notre signe de ralliement et ces mots qui viennent si spontanément à la bouche sont toujours expressifs et souvent pittoresques. »

Même des humoristes s'en mêlèrent, puisque l'un d'eux m'envoyait tout un poème en concluant :

« Que se per cas bouts manco un Asé Soui aissi per bous fa prodèl... »

Du coup, mon zèle ainsi asticoté ou enflammé, me poussa jusque sur la scène du théâtre d'Agen où, à la distribution des lauriers du Jasmin d'Argent, j'y allai peut-être trop effrontément, de mon poème qui déclama, de l'orchestre au pupitre, une triple salve, lorsque je m'écriai en une rugissante plainte, dans la vaine fumée d'un passager triomphe :

« Sui qu'un menut régent trépassant de Coultros fils bistord qué malucoan [tu mat] : « Amoralous pantaiissi, plouri sus sa mit [séro], « Jou crést, Jansémén, l'apilaran janai. »

Eh bien ! on ne l'a pas encore « appliquée » la vieille maman de langue d'Oc. Elle ressuscite, plus rayonnante que jamais, et vous, mes jeunes collègues instituteurs, vous lui dresserez un autel digne d'elle...

Ernest LAFON.

Les marrons d'Inde dans l'alimentation du bétail

Les marrons d'Inde constituent une alimentation très nutritive et très précieuse en période de disette. Il faut les faire bouillir afin que disparaissent le principe acre qu'ils contiennent. Il faut également rejeter l'eau de cuisson.

Les animaux s'y habitent très vite, en particulier les porcs et les moutons. Le porc peut en recevoir 150 grammes par jour, le mouton 500 grammes, les bovins 2 kgs.

La Direction des Services Agricoles est en mesure de donner aux éleveurs des adresses de Centres de stockage où ils pourront se procurer des quantités importantes de marrons d'Inde.

PAN.

PRIX DES POMMES DE TERRE

Par arrêté, en date du 15 octobre, de M. le Préfet du Lot, les prix maxima à la production, sur les marchés et dans les magasins de commerce, des pommes de terre de consommation sont fixés ainsi qu'il suit pour l'ensemble du département :

Variétés rondes à chair blanche ou jaune (Institut de Beauvais, Rondes jaunes industrielles), les 100 kg. : 1. à la production, 105 fr. ; 2. sur les marchés ou chez les grossistes expéditeurs, 117 fr. ; 3. chez les grossistes dans les centres de consommation, 145 fr. (y compris le transport) ; 4. chez les détaillants dans les centres de consommation, 165 fr. (y compris les frais de transport).

Variétés longues ou demi-longues à chair jaune ou chair blanche (Esterlingen, Abondance de Metz), les 100 kg. : 1. à la production, 125 fr. ; 2. sur les marchés ou chez les grossistes expéditeurs, 137 fr. ; 3. chez les grossistes dans les centres de consommation, 165 fr. (y compris les frais de transport) ; 4. chez les détaillants dans les centres de consommation, 185 fr. (y compris les frais de transport).

Ces prix devront être affichés dans les magasins de vente et sur les principaux marchés, dans un endroit visible et facilement accessible au public.

Ces prix seront majorés d'une prime mensuelle de conservation de 4 fr. par mt du 1^{er} novembre 1940 au 1^{er} avril 1941 inclus.

PRIX DU LAIT

La mise en vigueur de la carte de lait entraîne une modification du prix dans les localités où cette carte est appliquée. Par arrêté en date du 14 octobre, M. le Préfet a fixé comme suit le prix du lait dans la ville de Cahors.

Lait en gros vendu à l'industrie de distribution : 1 fr. 50 ; lait vendu par le grossiste au détaillant : 1 fr. 60 ; lait au détail, vendu en magasin : 1 fr. 80 ; porté à domicile : 1 fr. 90 ; lait écrémé en gros : 0 fr. 90 ; lait écrémé au détail, vendu en magasin : 1 fr. 10 ; porté à domicile : 1 fr. 20.

Sont homologués les propositions de la Commission spéciale prévue à l'article 10 du règlement n° 3 fixant à 1 fr. 30 le prix minimum qui sera payé aux producteurs agricoles pour le lait ramassé à la ferme et destiné à l'approvisionnement de la ville de Cahors.

CONTRE LA FIÈVRE APTEUSE

M. le Préfet du Lot, considérant que la fièvre aphteuse prend un caractère envahissant dans la commune de Figeac, vient de prendre l'arrêté suivant :

« Les foires et marchés, réunions ou rassemblements sur la voie publique ou dans les cours d'auberge ayant pour but l'exposition ou la mise en vente des animaux des espèces bovine, ovine, caprine ou porcine sont interdites jusqu'à nouvel ordre dans la commune de Figeac. »

« A titre exceptionnel, sera autorisée la mise en vente des animaux gras, provenant d'exploitations indennes, sous la réserve qu'ils seront accompagnés d'un certificat délivré par un vétérinaire sanitaire ayant moins de deux jours de date. »

« Ces animaux seront ensuite dirigés sur un abattoir surveillé, avec un laissez-passer. »

Avis de concours

Un concours, dont la date et les instructions utiles seront communiquées à chaque candidat, aura lieu pour le recrutement de trois surveillants stagiaires à l'Octroi de Cahors.

Nul ne pourra y prendre part s'il ne justifie :

1° qu'il est Français, fils de parents français ; jouissant de ses droits civils civiques et politiques ; qu'il a satisfait aux obligations militaires ;

2° qu'il est domicilié depuis plusieurs années dans la commune de Cahors ;

3° qu'il est âgé de 21 à 30 ans, cette dernière limite est reculée d'un temps égal à la durée du service militaire légal accompli par l'intéressé ;

4° qu'il ne jouit d'aucune pension civile ou militaire.

Les demandes devront être adressées sur papier libre à M. le Maire, à Cahors, avant le 20 novembre 1940, et être accompagnées :

1° d'un bulletin de naissance ;

2° d'un extrait du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois ;

3° d'un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le Commissaire de Police.

Pour plus amples renseignements, les candidats peuvent s'adresser à la Mairie, bureau du Secrétaire général, ou au Préposé principal de l'Octroi, bureau Central.

Aux réfugiés titulaires du permis de conduire

Les réfugiés titulaires du permis de conduire avec poids lourds, actuellement sans travail, sont priés de se faire connaître d'urgence à la Préfecture.

Ils seront chargés de conduire des camions jusqu'à la ligne de démarcation moyennant un salaire de 35 à 40 fr. par jour.

Il s'agit d'une embauche tout à fait temporaire qui ne nuira nullement à leur droit à l'allocation.

Nettoyage

La police a fait procéder à l'enlèvement de toutes les affiches publicitaires en faveur de boissons interdites.

Nos Echos

Abattus.

Nous dénonçons l'abominable attentat auquel on s'est livré ces jours derniers sur le boulevard Gambetta, en plein jour, devant la foule assemblée qui n'a rien fait pour s'y opposer.

Tout proche de la place Thiers, en face des numéros (je ne sais plus lesquels, mais ça n'a pas d'importance !), il y avait deux des plus beaux platanes de cette avenue royale qui descend de la Barre à Saint-Georges.

Ils étaient superbes avec leurs troncs puissants et la magnifique frondaison qui s'arrondissait en dôme à leurs sommets.

Je ne sais à qui ils faisaient tort, à qui ils « portaient ombrage ». En tout cas, des ouvriers, des bûcherons, des terrassiers se sont acharnés contre eux. On a coupé leurs branches, puis on s'est attaqué à leurs pieds, on a déchaussé les énormes racines par lesquelles ils tenaient solidement au sol et, enfin, après deux ou trois jours d'efforts, on les a abattus.

Belle victoire, n'est-ce pas ? A leur place, maintenant, on va planter deux pieux gros comme des manches à balai, qui, dans 50 ou 60 ans, seront peut-être devenus de grands arbres bons à être abattus.

Je n'ai jamais compris cette rage qu'on

a contre les arbres. Il semble qu'on ne puisse pas voir de ces frondaisons sans être pris de l'envie de les détruire. Il y a quelques années, sous prétexte de nettoyage, on a littéralement saccagé le jardin de la Préfecture.

Il n'y a pourtant rien de si beau que de beaux arbres et il faut si longtemps pour les faire !

Conséquence inattendue.

Depuis que Paul-Louis Courier, en des pamphlets célèbres, réclamait pour les villageois de son pays le droit de danser, on n'avait pas pensé à ceci que me signale une aimable correspondante.

Les fêtes votives des villages sont naturellement supprimées, mais n'ayant le cœur à la joie. Seulement, conséquence inattendue, cette disparition des « assemblées », comme on dit en Provence, risque d'avoir pour conséquence la diminution du nombre des mariages. Car, à la campagne où l'on a peu l'occasion de se réunir, c'est à ces fêtes que les jeunes gens et les jeunes filles de toute une région se rencontrent et font connaissance.

C'est là que se nouaient souvent des idylles commencées au son du vent des idylles commencées au son du chant de l'hyéménée. Comment remplacer ça ? Notre correspondante propose des réunions saisonnières, agrémentées de conférences et de cinémas.

Peut-être ! Mais nous doutons fort que le charme de l'éloquence d'un professeur d'agriculture compense pour les jeunes gens celui de la danse !

CAHORS

UN PEU PLUS DE LUMIERE...

Au cours de la dernière séance du Conseil municipal, M. Salanié, le sympathique adjoint au maire, se faisant l'interprète des habitants de nombreux quartiers, a demandé que le service de l'éclairage en ville soit rétabli, la nuit venue.

Cette demande a été immédiatement approuvée.

Il est certain que dans quelques jours, surtout par temps brumeux, la circulation la nuit, ne sera pas facile et sans danger, dans de nombreux quartiers de la ville.

Il y a des rues, en effet, qui sont complètement dans l'obscurité, dès 18 heures, et il est normalement impossible à un passant qui s'y aventure de les parcourir sans le concours bienveillant d'un habitant du quartier.

De nombreux cas de... panne très désagréable se sont produits, et se reproduiront forcément, au cours de cet hiver.

Certes, nul ne demande un éclairage comme celui dont on profitait les années précédentes, mais ce que l'on désire, c'est de pouvoir se diriger dans les divers quartiers, en toute sécurité.

Comme le faisait observer M. Salanié, les réclamations des habitants des divers quartiers au sujet de l'éclairage trop réduit sont justifiées.

Aussi bien, les observations de M. Salanié ont été entendues et il faut souhaiter qu'avant peu, satisfaction sera donnée.

Paiement des allocations aux réfugiés

La Mairie de Cahors communique : Le paiement des allocations aux réfugiés aura lieu à partir du samedi 19 octobre, Hôtel des Finances.

Distribution des feuilles de tickets de pain et de viande

Il est rappelé que la remise des feuilles de tickets de pain et de viande aura lieu **dimanche 20 octobre**, comme les autres jours, de 8 heures à midi et de 14 heures à 19 heures. Lettres L, M, N, O, P, et Q.

La Blanchisserie LAMAIGNERE, Casenave Successeur, informe sa fidèle clientèle qu'elle continue, comme par le passé, à exécuter tous les travaux qu'elle pourra bien lui confier, en y apportant tous ses soins.

Blanchisserie LAMAIGNERE, 6, faubourg Cabazol (près le pont Valentré), Tél. 281.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 11 au 18 octobre 1940

Naissances
Grèzes Nicole, rue Wilson.
Molinier Bernard, rue Wilson.
Pernot Yves, rue Wilson.
Subra Annie, rue Daurade.
Pradelle Jacques, rue Wilson.

Publications de mariages
Barthe Jean, jardinier, et Verdé Noélie, s. p., Estal (Lot).
Robert Pierre, ajusteur-monteur à Cahors, et Gasc Gilberte, sténo-dactylo, Toulouse.

Décès
Guillard Théodore, s. p. 79 ans, rue du Port-Alban, 14.
Baclet Désiré, retraité, 62 ans, route de Toulouse.

Duchêne Henri, s. p., 67 ans, rue Wilson.
Desmas Emile, Capitaine Groupement de Jeunesse n° 1, 49 ans, rue Wilson.
Baumyard Lucien, 3 mois, quai de Regourd.

Mignot Marie, épouse Peyroux, s. p., 63 ans, Mas-de-Monsou.
Bousquet Jean, cultivateur, 71 ans, place Rousseau.

Boutard Germaine, s. p., 39 ans, rue Wilson.
Rascouilles Céleste, veuve Gardou, s. p., 71 ans, rue Wilson.
Raynal Marie, veuve Décas, s. p., 68 ans, Merle.

Ozanne Joséphine, épouse Seigneurie, s. p., 85 ans, rue Wilson.

EDEN

Samedi 19 et dimanche 20 octobre, en soirée, Dimanche, matinée.

La réalisation la plus formidable de ces dix dernières années, et le chef-d'œuvre sans contredit de Cecil B. de Mille.

LES FLIBUSTIERS

avec Fredie March et Francisca Gaal.
En complément : **Magazine Paramount. La Mouche et l'Araignée**, dessin animé en couleurs. **Comparaisons sportives.**

Feuilleton du « Journal du Lot » 70

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Elle avouait cette bévue si gentiment que Ruitz eut pour sa femme un regard affectueux.

— Je vous comprends, dit-il en riant, les colonnes de chiffres sont très rébarbatives.

— Et vous en faites souvent, vous, Miguel, de ces additions ? reprit-elle avec une moue mutine qui était vraiment adorable.

— Le moins souvent possible, répondit le jeune homme, un peu rêveur devant la mignonne petite bouche.

— Quelquefois, tout de même, hein ? Vous y êtes obligé.

— Oui... très peu.

Savait-il bien seulement de quoi il était question ?

De la bouche adorable, le regard du jeune époux était remonté aux prunelles claires... ces prunelles troublantes dont le bleu merveilleux lui mettait du vertige dans l'âme et l'amenait à faire toutes les bêtises.

Bien certainement, l'Espagnol voyageait dans la lune pendant que ses lèvres répandaient machinalement au questionnaire d'Orane.

POUR DES TRAVAUX NEUFS OU DE REMPLACEMENT

A la date du 21 avril 1940, M. de Monzie, maire de Cahors, a adressé à M. Marquet, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, à Vichy, une lettre dans laquelle il appelait son attention sur les besoins de la ville de Cahors, qui, faute de ressources, n'a pu réaliser, ces dernières années, un certain nombre de travaux neufs ou de remplacement.

Ces travaux sont les suivants :
Extension du réseau d'égouts dont la dépense a été chiffrée par les services à 2.300.000 francs, plus une somme de 100.000 francs pour amélioration dans le réseau existant.

Réfection d'un canal d'amenée : En raison de l'étanchéité défectueuse du canal en maçonnerie qui relie la source de la Fontaine Divona au château d'eau, il arrive qu'aux périodes de crues les eaux du Lot s'infiltrent dans le canal d'amenée et avec elles les microbes. La dépense de cette réfection du canal serait de 200.000 francs.

Agrandissement du cimetière : L'agrandissement du cimetière s'impose et ne peut être réalisé que par l'expropriation des terrains contigus. La dépense s'élèvera à 200.000 francs.

Electrification d'écart : De nombreux écarts restent à électrifier. La Compagnie du Bourbonnais évalue la dépense à 1.400.000 francs.

Eau potable pour les hameaux : De nombreux hameaux de la commune de Cahors sont privés d'eau potable. Une somme de 700.000 francs est nécessaire pour que satisfaction leur soit donnée.

Abattoir : L'abattoir de Cahors exige des réparations urgentes et des améliorations nécessaires. Il n'existe pas de four crématoire, et du point de vue hygiène, tout est à refaire. La dépense est estimée à deux millions.

Ecole primaire supérieure : Il faut également envisager la construction d'un bâtiment pour l'école primaire supérieure. Or, le coût de cette construction est évalué à 2.200.000 fr.

M. de Monzie demande au secrétaire d'Etat à l'Intérieur de prendre ces travaux en considération.

« Aucun ne présente un caractère somptuaire, tous sont de stricte utilité, tous sont urgents. »

« D'autre part, comme les initiatives privées font actuellement défaut, leur exécution est le seul moyen de tirer effectivement du chômage les entreprises locales et les ouvriers démolibés. »

« Mais, étant donné l'insuffisance déjà signalée des ressources communales, vous comprendrez que je ne puisse envisager les travaux dont il s'agit si l'Etat ne me prête pas son concours. Et c'est pourquoi je vous demande de réserver à Cahors les subventions nécessaires sur les crédits qui viennent de vous être alloués. »

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 20 octobre et le lundi 21 octobre, jusqu'à midi, par la pharmacie LAGARDE.

Cyclistes, allumez la lanterne !
Les gendarmes, en tournée de surveillance, le soir, en ville, ont dressé contrairement à trois cyclistes : Roger Magal, Marins Issaly, Lucien Castanié, qui avaient oublié d'allumer la lanterne de leur bicyclette.

PALAIS DES FETES

Un gala à 20 h. 30, le vendredi 25 octobre.

LES JOURS PEUPEUX
Comédie gaie de C.-A. Puget. Le plus grand succès du théâtre. La plus grande vedette mondiale.

La Jeunesse
600 représentations consécutives à Paris avec une interprétation incomparable.

Mlle Assia, jeune artiste de 23 ans, est une des vedettes les plus cotées des théâtres du boulevard à Paris.

Christian Gérard, au cinéma, il fut l'interprète de nombreux films : La Cité des Lumières, La Vie parisienne, Le Nouveau Testament.

Jean Mercanton, héros au cinéma de : Trois de Saint-Cyr, Le Petit Chose, La charrette-Fantôme, de Julien Duvivier. Prudent de louer.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfinissable **Huila-Purifieur**. Sans appareil, sans électricité, sans chauffer, sans vapour sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfinissable **Huila-Purifieur** est une merveille et le fruit de 15 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**, Spécialiste renommé d'Indéfinissables, 4, rue Mat-Foch, CAHORS — Tél. 170. Pas plus cher, mieux, plus chic.

Pourtant, celle-ci ne se décourageait pas. Peut-être même voyait-elle le trouble de son compagnon et se complaisait-elle à en profiter largement. Ce sont des choses dont la moins coquette des nouvelles mariées sait jouer instinctivement. A tel point qu'Orane, qui ordinairement se serait fait scrupule d'user avec son mari de la moindre coquetterie, n'hésitait pas cependant, ce jour-là, pour arriver à satisfaire sa curiosité, à jouer de la prunelle et à mettre toute la grâce éblouissante de son sourire dans ses interrogations.

— Alors, disait-elle, sans limiter son désir de savoir, qu'est-ce que c'est au juste, votre travail, Miguel ?
— Mon travail ?
— Oui, votre situation ?... Exactement, qu'est-ce que vous faites ?

La question ainsi précisée frappa l'entendement du mari, sans erreur possible cette fois. Il parut descendre de la lune avec une rapidité qui tenait de la dégringolade. Et se retrouvant à table, assis en face de sa femme qui maniait en virtuose le point d'interrogation, il eut un sourire amusé.

Par taquinerie, peut-être, ou pour voir pétiller plus longtemps devant lui les prestigieuses prunelles bleues, sa réponse fut très évasive :
— Des lettres, des parolottes... un peu de tout !

— Des lettres, des paroles, pensa ironiquement la petite curieuse, voici qui rétrécit considérablement le cycle de mes recherches !...

Et tout haut :
— Je sais, Miguel ! Vous êtes commis aux écritures, n'est-ce pas ?
L'Espagnol ne fut pas maître de retenir la grimace qui tordait subitement son visage.

— Non ! non ! cria Orane. C'est mieux que ça ! Vous êtes au moins un sténographe !

Cette fois, elle devait avoir trouvé juste, car Ruitz la regarda interloqué. Pendant que la jeune femme se disait tout bas : « Ça y est, j'ai trouvé ! Il est sténographe ! », l'Espagnol, se mordant les lèvres, constatait en lui-même combien sa femme avait une haute idée de ses capacités !

— Il semble que ce soit toujours les choses les plus défavorables que ma femme attend de moi ! pensait-il, en effet, très mortifié.

Au bout de quelques secondes, il retrouva assez de sang-froid pour répondre à l'étourdie :
— Oui, c'est bien ça, je suis un commis aux écritures, un sténographe ! persifla-t-il.

Mais sa voix était subitement si sèche qu'Orane s'en effraya.

— J'ai dit certainement une bêtise, pensa-t-elle. Pourtant, si je me suis trompée, pourquoi admet-il que j'aie raison et qu'il soit un simple employé ?

Un peu gênée, elle se versa un verre de vin pour se composer une attitude.

Tout en buvant, elle remarqua qu'il avait repoussé son assiette et qu'il ne mangeait plus. Pendant qu'il fixait avec obstination un point

Aux négociants détaillants en tissus du département du Lot

Le groupement des détaillants en tissus, réuni à la Chambre de commerce, se ralliant à l'idée corporative, a décidé de faire appel à tous les collègues n'ayant pas encore adhéré au groupement, afin de recevoir sans retard leur adhésion par une demande écrite adressée à Maurice Laucou, tisseur, bd Gambetta, à Cahors. Une assemblée générale aura lieu le 27 octobre 1940, à 14 heures, au siège social, Chambre de Commerce, Cahors.

Carte de charbon pour les réfugiés

Le Service de la carte d'alimentation communique :
Par application de la circulaire de M. le Préfet du Lot, en date du 12 octobre 1940, les réfugiés, qui, pour une raison quelconque, n'ont pu rejoindre leur domicile habituel et qui sont appelés à passer l'hiver à Cahors, sont invités à se présenter à la Mairie (2^e étage) pour remplir une demande de carte de charbon (tous les jours ouvrables, à partir du 23 octobre 1940).

Cette demande n'est pas à renouveler pour ceux qui ont déjà remplis cette formalité.

PALAIS DES FETES

Samedi 19, dimanche 20 octobre, en soirée, à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Shirley Temple, Richard Greene, Anita Louise dans le plus pur chef-d'œuvre de Péchan.

PETITE PRINCESSE
Super-production en Technicolor. Un film ravissant qui charmera petits et grands.

En complément : **Casse-Cou.**

Les Sports

Le rugby à Cahors
Le dimanche 20 octobre, le Stade L.-Desprats sera le théâtre d'une belle partie de rugby. En effet, l'Union Sportive Souillagaise sera l'hôte de la 1^{re} équipe du Stade Cadurcien. Souillac a mis sur pieds pour cette saison une forte jeune équipe, puissante en avants et rapide en trois-quarts, où brille particulièrement le joueur Augey, qui n'est pas un inconnu du public cadurcien, puisque la saison dernière il joua plusieurs matches sous les couleurs du Stade. Du côté cadurcien, équipe jeune, bien entraînée par Meulet, qui, sous l'habile direction de l'entraîneur Heihles, d'ici quelques semaines devrait très bien faire. Que nos équipiers continuent à suivre assidûment les séances d'entraînement et ils arriveront sans nul doute à constituer un très beau groupement. Donc, rendez-vous de tous les sportifs, dimanche, à 14 heures, au stade L.-Desprats.

Chronique des Théâtres

Une revue d'actualité au Théâtre Municipal
Dimanche 20 octobre, en matinée et en soirée, le Théâtre Municipal reçoit une troupe de qualité composée de Jean Darwels, des principaux théâtres de Bruxelles, Pierre Doris, de l'A.B.C. de Paris, Georges Vallée, du Théâtre National de l'Odéon, Katherine Arden, du Casino de Paris, le virtuose accordéoniste Jean Prez, Roger Détéienne, de Radio-Cité, etc.

Ces excellents artistes interprètent une revue pleine d'esprit et d'entrain, « Le Rex en folies (Gaillardement) », qui, depuis un mois, fait les délices des villes de la région.

Pas de bluff... de l'esprit bien français, de la gaieté et du rire, voilà ce que vous apporte cette revue que tout le monde aura à cœur d'applaudir.

Tous dimanche au Théâtre Municipal pour applaudir ce spectacle de qualité.

Arrondissement de Cahors

Duravel
Corps saints de Duravel. — Les circonstances actuelles ne se prêtent nullement aux fêtes publiques et réjouissances de toutes sortes ; néanmoins elles n'excluent pas, au contraire, le culte des fêtes religieuses.

C'est pourquoi, dimanche prochain 20 courant, il sera procédé, en l'église de Duravel, au pèlerinage des Corps saints qui y sont conservés. Il y a cinq ans, en effet, qu'ils ont été montrés et qu'avaient défilé devant leurs traits chastes vitrés de nombreux fidèles venus de tous les points de l'arrondissement.

Que ces fêtes aient une répercussion sur les tristes événements que nous vivons, et que nous voudrions voir se terminer à bref délai.

Arrondissement de Gourdon

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Pierre Boudou, agent de police. Sa mort que nous ne laissons prévoir, a causé dans notre ville une vive émotion.

Ses obsèques ont été célébrées mardi matin, au milieu d'une nombreuse assistance. Au cimetière, M. Salvat, chef des bureaux de la sous-préfecture, au nom de l'Union musicale, dont M. Boudou faisait partie depuis plus de 30 ans, et M. le docteur Coulon, maire de Gourdon, ont adressé le dernier adieu au regretté disparu.

Nous adressons à Mme Boudou, à Mlle Boudou, à la famille, nos bien sincères condoléances.

Gourdon
Nécrologie. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jacques Loriot vient de subir avec succès les épreuves orales de Mathématiques élémentaires.

Nos vives félicitations à ce jeune lauréat.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Arrondissement de Gourdon

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Pierre Boudou, agent de police. Sa mort que nous ne laissons prévoir, a causé dans notre ville une vive émotion.

Ses obsèques ont été célébrées mardi matin, au milieu d'une nombreuse assistance. Au cimetière, M. Salvat, chef des bureaux de la sous-préfecture, au nom de l'Union musicale, dont M. Boudou faisait partie depuis plus de 30 ans, et M. le docteur Coulon, maire de Gourdon, ont adressé le dernier adieu au regretté disparu.

Nous adressons à Mme Boudou, à Mlle Boudou, à la famille, nos bien sincères condoléances.

Gourdon
Nécrologie. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jacques Loriot vient de subir avec succès les épreuves orales de Mathématiques élémentaires.

Nos vives félicitations à ce jeune lauréat.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Espère

Hyméne. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Marie Rouquet, domiciliée à Espère, avec M. Talayssat, de Nuzéouls.

Larozière
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Barthélémy, née Jeanne Calmon, décédée à l'âge de 40 ans.

Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Luzech
Marché aux noix. — Le marché aux noix est fixé au jour de la foire de Luzech du samedi 26 octobre. Il s'ouvrira à la Halle à partir de 14 heures.

Comité d'initiatives. — Le Comité d'Initiatives de Luzech reprendra ses séances mensuelles à dater du 26 octobre à 21 heures.

Montcuq

Carnet rose. — Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance, à Montcuq, d'un gros garçon prénommé Michel-Lucien, troisième enfant des époux Passemart-Sénarens.

Nos félicitations.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Des épaves. — Le jeune Vernanjour, apprenti-boucher chez M. Sainte-Marie, rue Emile-Zola, a trouvé, le 8 octobre, sur la voie publique, une somme d'argent qu'il a remise au commissariat. Ce jeune homme avait aussi trouvé, il y a plus d'un an, une somme de 50 fr. qu'il remit au bureau de bienfaisance.

Le jeune Fontaine Christian, 12 ans, réfugié de Bar-le-Duc, écolier à Figeac, habitant rue Emile-Zola, a trouvé des billets de banque qu'il a portés au commissariat.

Mme Capus, née Piquin, de la rue Prépinquie, a trouvé une bague qu'elle a également déposée.

Chute grave. — M. Jouin, fils du capitaine Jouin, avocat à Paris, a fait une chute grave sur la route de Lamadeline. Relevé sans connaissance, il a été transporté à l'hôpital-hospice de Figeac. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Collège de jeunes filles. — Mlle Darnis et Gazeau ont obtenu le diplôme complémentaire d'études secondaires. Nos félicitations à ces jeunes lauréates.

Saint-Céré
Cinéma Rex. — Dimanche 20 octobre, matinée à 15 heures, soirée à 20 h. 30. Robert Darène, Jean Daurand, Jean Galland dans un film de Léon Poirier « Brazza », ou l'épopée du Congo.

Les scènes coloniales du film ont été réalisées au Gabon et dans le moyen Congo, avec l'aide du Gouvernement général de l'Afrique équatoriale française. En complément un film d'action : « La Piste de la terreur ».

La chasse. — Ce fut une grande joie parmi les fameux nemrods de la région en apprenant la présence de nombreux faisans ; mais après une entente entre tous les chasseurs et afin de sauvegarder ce gibier de choix, il fut décidé que pour cette année au moins, personne ne devait abattre un seul animal. A cet effet, de nombreux gardes-chasse surveilleront les alentours, ce qui vaudra dans les années suivantes de voir pulluler les faisans, si longtemps ignorés en Haut-Quercy.

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jacques Loriot vient de subir avec succès les épreuves orales de Mathématiques élémentaires.

Nos vives félicitations à ce jeune lauréat.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.

C'est également le jeudi à la même heure qu'a lieu la distribution des vêtements aux réfugiés nécessiteux.

Comité local d'entraide. — Les personnes qui désirent tricoter gratuitement au bénéfice de nos prisonniers sont informées que l'entraide est ouverte tous les jours, de 14 à 16 heures, pour la distribution de la laine destinée au tricotage ou pour la réception des effets tricotes.